



Compte rendu du premier Comité de pilotage **SAGECE (Système d'Anticipation et de Gestion des Conflits liés à l'Espace)** **Le 13 avril 2010, à Castanet Tolosan**

Etaient présents :

Bruno BAUMAS (Pays de Cocagne), Stéphanie BRAQUET (Pays de Foix Haute-Ariège), Jérôme BOINEAU (DDT 09), Damien CHAMAYOU (ARPE), Bertrand CHEVALIER (Chambre d'agriculture 09), René DALMAU (DREAL Midi-Pyrénées), Henri DEDIEU (COFOGAR), Olivier HILAIRE (Conseil général 09), Pascal LEGRAND (CRPF), Pauline LENORMAND (APEM), Johan MILIAN (Laboratoire Dynamiques rurales), Alexandre MONOURY (Chambre d'agriculture 09), Jean-François NAUDI (Elu à la Chambre d'agriculture 09), Marie-Julie PARAYRE (PNR HL), Marion PERRIN (Pays de Foix Haute-Ariège), Stéphane ROBERT (DRAAF), Elodie ROULIER (PNR PA), André ROUCH (Président du PNR PA), Paulette SALLES (Conseil régional), Sophie SEJALON (PNR PA), Annie TIZON (Chambre d'agriculture 81), Corinne TRIAY (CAUE 09), Frédéric WALLET (INRA Agroparistech)

Ordre du jour :

- Présentation du projet SAGECE et des territoires sur lesquels se déroulera le projet
- Présentation des résultats de la phase 1 du projet : capitalisation des outils existants et expériences menées
- Présentation de la méthode d'approche des problématiques et des diagnostics pluridisciplinaires sur les territoires pilotes.

Présentation du projet SAGECE

Sophie SEJALON présente les objectifs du projet SAGECE. Il s'agit d'un projet élaboré pour répondre à l'appel à projet « usages et conflits d'usages autour du foncier » lancé par le Réseau rural régional. Il réunit le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, la Chambre d'agriculture de l'Ariège, le Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, la Chambre d'agriculture du Tarn et l'INRA.

L'objectif du projet est d'élaborer une méthode reproductible d'analyse des conflits ou problèmes liés à l'espace agricole puis de réaliser des diagnostics pluridisciplinaires sur des territoires pilotes à l'échelle de plusieurs communes attenantes situées sur les PNR des Pyrénées Ariégeoises et du Haut-Languedoc.

Ainsi, cela consistera à aborder la problématique du foncier agricole à l'échelle supra-communale avec un regard économique (le maintien d'actifs agricoles et de productions), social (la préservation du cadre de vie en préservant les paysages ouverts et en évitant ainsi le sentiment « d'enfermement »), et environnemental (maintien d'une mosaïque paysagère, préservation de la trame verte agricole, ...).

Il s'agira de travailler sur des territoires où il y a une forte volonté d'agir en matière de foncier agricole ; pour ce faire un appel à projet est lancé auprès des communes des PNR. L'appel à projet porte sur 3 problématiques spécifiques :

- La gestion du foncier agricole soumis à des « pressions urbaines » ;
- La gestion du foncier agricole soumis à des « pressions touristiques » ;
- La maîtrise de la progression du couvert forestier suite à la déprise agricole.

Phasage du projet :

Septembre 2009-Mars 2010 :

- Phase 1 : capitalisation des outils existants et des expériences menées puis définition d'une méthode d'approche et d'anticipation des problèmes/conflits liés à l'espace agricole.





- Début phase 2 : appel à projet auprès des communes des PNR pour l'identification de communes candidates au projet (regroupées de préférence)

Mars 2010-Mars 2011 :

- Poursuite de la phase 2 : réalisation d'une grille de diagnostic multicritères et réalisation de ces diagnostics sur 15 communes pilotes

Mars 2011-Septembre 2011 :

- Capitalisation des enseignements du projet SAGECE : diffusion et valorisation ; réalisation des livrables.

Présentation des communes retenues dans le cadre de l'appel à projet communal

Cf diaporama sur le site Internet du réseau rural régional.

Sur le PNR des Pyrénées Ariégeoises, 16 communes se sont portées candidates, 9 communes candidates ont été retenues. Elles forment 4 groupements supra-communaux. Les communes n'ayant pas été retenues sont des communes ayant un projet qui peut être réalisé par un organisme ayant clairement la compétence en la matière (Conseil Général pour les « remembrements », Fédération pastorale pour les AFP) ou des communes ayant plutôt un projet forestier sur lesquelles un autre type d'opération de valorisation des accrus leur sera proposé.

Sur le PNR du Haut-Languedoc, 7 communes se sont portées candidates en 2 groupements supra-communaux.

Remarques issues des discussions :

Il est demandé quelle a été la communication auprès des communes pour lancer l'appel à projet : le projet SAGECE a été présenté dans les comités syndicaux des PNR où chaque commune est représentée. Puis un courrier assorti d'une enquête a été envoyé à chaque commune. L'enquête visait à préciser le projet communal et les motivations de la commune (ou du groupement) en matière d'action foncière. Certaines communes ont joint au questionnaire une délibération du Conseil municipal.

Paulette SALLES demande aux autres acteurs comment est vécu le projet :

- Olivier HILAIRE (Conseil Général 09) explique qu'au niveau technique, ce projet permet de sortir du cadre purement réglementaire et d'aborder le problème du foncier différemment.
- Les chambres d'agriculture se réjouissent de la démarche par rapport aux documents d'urbanisme : ce projet permet d'aborder l'urbanisme avec une approche beaucoup plus pluridisciplinaire.

Stéphane ROBERT se réjouit de l'entente des membres du consortium et de leur façon de travailler, tel était l'objectif du Réseau rural régional.

Présentation des résultats de la phase 1 du projet SAGECE : capitalisation des outils existants et expériences menées

Cette partie a été réalisée par Frédéric WALLET et André TORRE de l'INRA Agroparistech.

Frédéric WALLET présente les résultats de travaux de recherche qui se sont déroulés sur 10 années et sur 11 territoires tests. Il s'agit à présent de tester et adapter les résultats de ces travaux de recherche sur des cas concrets et de les confronter aux attentes des territoires.

Ci-après les principaux éléments de présentation :

Les objets des conflits : dans nos cas, les conflits peuvent être liés à la constructibilité, à un zonage ou provoqué par des changements amenant des éléments innovants (nouvelles organisations des populations...)

Les méthodes d'anticipation des conflits :

- o Diffuser l'information
- o Susciter des avis (sous forme d'enquêtes...)

Les méthodes de résolution des conflits :

- o Traitement des oppositions possible par plusieurs moyens allant de la simple communication à la négociation : communication->information->consultation->dialogue->concertation->négociation. Ces





processus peuvent être combinés et la méthode doit être construite en fonction des évolutions des relations entre acteurs.

- o Les solutions techniques :
 - > Acte technique en anticipation : modification d'un projet par anticipation du conflit
 - > Aide technique en réparation. Ex : mur pare-bruit
 - > Dédommagement : échange de terre, compensation monétaire
 - > Planification spatiale : organiser les usages et les occupations du sol
 - > Suppression des problèmes : suppression de l'activité, déplacement des personnes
 - > Traitement par les assurances.

Présentation de méthodes d'anticipation et de gestion par des initiatives locales :

- o **L'audit patrimonial** : gestion concertée d'un bien commun. Gestion commune de ce qui fait la qualité d'un territoire. La méthode consiste à :
 - > faire en sorte que les acteurs d'expertises différentes se rencontrent
 - > rechercher des situations positives pour tous.Méthode : enquête auprès des différents acteurs locaux et régionaux :
 - 1) Analyse de la situation
 - 2) Evaluation des actions engagées
 - 3) Proposition de scénarios de prospective
 - 4) Quelles actions mettre en place ?Il s'agit d'un bon outil en matière de compréhension des enjeux mais le passage à la gestion est plus difficile.
- o **L'arbre à ressources** développé par le GIS Alpes du Nord : outil de dialogue territorial qui consiste en un autodiagnostic par un groupe d'acteurs.
 - 1) En quoi le territoire offre-t-il un potentiel de ressources pour l'activité agricole ?
 - 2) En quoi l'agriculture multifonctionnelle peut-elle constituer une ressource pour le développement local ?Il s'agit d'un outil qui permet d'apprécier les marges de progrès en termes de ressources spatiales (disponibilités foncières, pression sur les ressources...) et en terme de ressources territoriales (filières de valorisation...).
- o **Méthode de Terre en ville** : co-construction des politiques agricoles péri-urbaines d'agglomération. Il s'agit d'un dialogue presque exclusif entre décideurs et représentants agricoles. Cette méthode se décline en 6 étapes :
 - 1) Définition d'un lieu de co-construction
 - 2) Diagnostic, définition des enjeux du territoire et des axes du projet
 - 3) Elaboration d'une charte : enjeux, objectifs...
 - 4) Définition d'un plan d'action
 - 5) Elaboration d'une convention explicite de fonctionnement des différentes instances
 - 6) Evaluation
- o **Méthode INRA** : basée, entre autre, à partir d'entretiens semi-directifs d'experts. Elle consiste, à partir de ces entretiens, de l'analyse de la presse..., à définir la dynamique d'évolution des espaces ruraux, à repérer les conflits, à définir les solutions en terme de gouvernance...

Présentation de la méthode d'approche des problématiques et des diagnostics pluridisciplinaires sur les territoires pilotes.

Sophie SEJALON présente la méthode qui a été définie par le consortium en vue de préciser les enjeux des communes. Elle a été élaborée en s'inspirant des 4 méthodes décrites ci-dessus.





Elle se décompose en 5 étapes :

- La réalisation d'un pré-diagnostic communal : recueil de données existantes (INSEE, RGA, Chambre d'agriculture...), et diagnostic agricole et paysager global.
- La réalisation d'entretiens avec les Maires puis avec des conseillers municipaux afin de connaître les actions passées en matière de foncier, d'aménagements..., comprendre les objectifs agricoles et fonciers de la commune et spatialiser les zones à enjeux particuliers, comprendre les liens avec les autres communes du groupement
- La construction d'une grille d'analyse multi-critères des enjeux et des conflits à partir du dépouillement et de la synthèse des différents entretiens à l'échelle supra-communale.
- La réalisation de diagnostics précis sur les zones à enjeux définies par les élus. Ces diagnostics seront pluridisciplinaires : agricoles, paysagers et naturalistes. Afin de croiser les regards sur ces zones à enjeux, les acteurs départementaux en matière de foncier agricole seront consultés (conseillers agricoles de secteur, Conseils généraux, SAFER, CRPF, Fédération pastorale...)
- La synthèse des diagnostics et des entretiens pour la proposition d'actions concrètes sur le foncier agricole des zones à enjeux.

Bertrand CHEVALIER présente ensuite la méthodologie indicative sur laquelle seront basés les diagnostics agricoles :

- Un diagnostic de l'activité agricole global à l'échelle supra-communale : analyse de l'occupation du sol et de ses dynamiques
- Un diagnostic agricole précis sur les zones à enjeux avec identification des différentes utilisations de l'espace, des parcelles stratégiques pour le maintien ou le développement de l'activité agricole, réalisation d'une enquête auprès des agriculteurs et restitution du diagnostic auprès des agriculteurs.

Remarques issues des discussions :

André ROUCH souhaite que tous les agriculteurs soient identifiés dans le cadre de ce diagnostic et pas uniquement ceux établissant des déclarations PAC.

Olivier HILAIRE propose que les Association Foncières pastorales, quand elles existent, soient également approchés au même titre que les acteurs départementaux.

Paulette SALLES précise qu'il serait intéressant de présenter les résultats méthodologiques du projet lors du séminaire du Réseau rural national en décembre 2010.

Présentation du calendrier prévisionnel de la phase 2:

Sophie SEJALON présente le calendrier prévisionnel du projet et explique que les actions débiteront en 2011 et seront amenées à se prolonger au-delà de la durée de l'appel à projet.

Fin mars-avril : pré-diagnostic socio-économiques

Avril-mi juin : entretiens avec élus communaux + diagnostics paysagers et agricoles à petite échelle

22 juin : réunion du consortium pour travail sur la synthèse supracommunale des entretiens (grille d'analyse des conflits).

Fin juin et été : rencontres des acteurs départementaux pour croiser les analyses des enjeux

Été-Septembre : réalisation des diagnostics agricoles, paysagers, naturalistes sur les zones à enjeux Octobre : Croisement entre PNR et chambre des diagnostics, analyses...et réflexions sur les pistes d'actions

Novembre-Décembre : Restitutions des diagnostics multicritères et pistes d'action au niveau supra-communal

2011 : montage des actions

Paulette SALLES précise que le projet SAGECE pourrait éventuellement être prolongé pour mener à bien les actions envisagées : il faudra en revanche trouver la contrepartie financière du FEADER.

Des ponts pourraient être à rechercher avec le Plan de revitalisation du Pays Couserans.

La prochaine réunion du comité de pilotage est prévue dans l'hiver 2010-2011, en fin de phase 2.

